



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 109850

Texte de la question

La mission parlementaire d'évaluation et de contrôle sur les services de l'État à l'étranger a rendu son rapport en faisant plusieurs recommandations. La mission propose notamment d'accentuer le mouvement de réduction des effectifs, en particulier dans les pays européens, et leur redéploiement vers les zones les plus dynamiques économiquement. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Afin de faire coïncider l'allocation des moyens avec les enjeux prioritaires de la France, le ministère des affaires étrangères a commencé à alléger son dispositif dans certaines zones (notamment les pays de l'ancienne Union européenne à quinze) et à le redéployer vers les pays émergents. Le redéploiement diplomatique et consulaire concernera, entre 2006 et 2008, près de 1 500 postes de travail (soit 12 % de l'effectif). Les effectifs en Afrique subsaharienne baisseront dès 2006 de 4 %, mais ils augmenteront de 1,4 % en Europe orientale et dans la Communauté des États indépendants (notamment en Russie) ou encore de 2 % dans le secteur multilatéral. La Chine a vu dès 2005 la création de onze postes. Les effectifs consulaires seront redéployés principalement en Europe, avec, en particulier, le regroupement des fonctions principales d'administration des communautés françaises sur quelques pôles, par exemple en matière d'état civil, de manière à renforcer les structures consulaires dans les pays en fort développement. Cette programmation privilégiera les postes du continent asiatique, notamment la Chine et l'Inde, où l'on peut envisager une forte augmentation de la population française et des demandes de visas. Seront également renforcés les postes situés en Afrique et au Moyen-Orient.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109850

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11703

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3695